



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Calamité agricole

Question au Gouvernement n° 3967

Texte de la question

CALAMITÉ AGRICOLE

M. le président. La parole est à Mme Bénédicte Taurine.

Mme Bénédicte Taurine. Des centaines de milliers d'hectares de cultures ont été touchées par le gel. S'il est encore trop tôt pour chiffrer les dégâts avec certitude, les viticulteurs et les arboriculteurs pourraient avoir subi des pertes représentant jusqu'à 80 % de leur récolte. Les catastrophes agricoles – gel, sécheresses, inondations – se répètent désormais quasiment tous les ans à cause du dérèglement climatique.

Dans le cas présent, la végétation est en avance, le débourbage a encore gagné quinze jours, mais la période de gel est normale. C'est bien le réchauffement climatique qui rend les cultures plus vulnérables. Ce n'est pas le projet de loi portant lutte contre le dérèglement climatique, aux faibles ambitions, qui y changera quoi que ce soit. Vous ne vous attaquez pas à l'origine du problème, vous proposez simplement un pansement sur une jambe de bois.

Concernant les aléas climatiques, vous annoncez tous les ans à grand renfort de communication, et vous le faites encore aujourd'hui, des enveloppes exceptionnelles pour les agriculteurs. Il serait par ailleurs envisagé de financer, via la PAC, les assurances privées des agriculteurs, pour faire face à de tels événements climatiques.

Il est inacceptable que les montants importants de la PAC alimentent des entreprises d'assurances privées (*Applaudissements sur les bancs du groupe FI*) au lieu de soutenir directement les paysans et d'engager une politique agricole résiliente au service des consommateurs et des paysans. Vous valideriez alors un transfert d'argent public vers le secteur privé des assurances, plutôt que d'organiser la solidarité nationale et la transition écologique de notre modèle agricole.

Pourquoi ne pas mettre en place un fonds mutuel et solidaire, alimenté par exemple par les interprofessions et les fournisseurs d'agroéquipements ou d'intrants ? Le monde paysan vous demande une solution pérenne et non d'être livré en pâture à l'assurance privée.

Enfin, les consommateurs sont les grands oubliés de vos annonces. Vous savez que les prix vont augmenter, donc que proposez-vous pour eux ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe FI.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation, qui vient d'être relâché par le Sénat. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

M. Julien Denormandie, ministre de l'agriculture et de l'alimentation. Je vous prie tout d'abord de bien vouloir excuser mon absence : j'étais au Sénat, retenu à la demande du groupe Les Républicains. J'aurais été ravi que

M. Aubert puisse entendre ma réponse mais il n'est manifestement pas là, et je doute qu'il soit au Sénat.
(*Applaudissements et exclamations sur les bancs du groupe LaREM.*)

M. Damien Abad. C'est petit !

M. Julien Denormandie, ministre. Madame Bénédicte Taurine, votre question est double. Elle vise à apporter un soutien exceptionnel à nos agriculteurs, qui ont probablement vécu la pire catastrophe agronomique du début du XXI^e siècle. Un tel soutien a été annoncé samedi dernier par le Premier ministre lors de son déplacement avec Olivier Dussopt et moi-même : nous déploierons non seulement tous les outils habituels mais également un fonds exceptionnel, car une situation exceptionnelle nécessite une réponse exceptionnelle.

Vous nous demandez également d'élaborer une vision d'avenir de la situation. Nous devons engager deux actions. En premier lieu, il faut investir dans du matériel de prévention et de protection : le plan de relance prévoit d'y consacrer 100 millions d'euros. Dans certains endroits, l'utilisation de tous les dispositifs de protection – tours antigel, bougies, aspersion – n'a pas suffi à résister à un événement climatique aussi violent.

Se pose une seconde question, celle du financement de la protection de nos agriculteurs, avec l'assurance récolte. Nous sommes à front renversé car je pense qu'il faut aller au-delà de ce que vous avez indiqué et instaurer une cotisation assise sur la solidarité nationale et pas uniquement sur le monde paysan : j'aurai l'occasion de revenir sur cette proposition.

Données clés

Auteur : [Mme Bénédicte Taurine](#)

Circonscription : Ariège (1^{re} circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3967

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture et alimentation

Ministère attributaire : Agriculture et alimentation

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 avril 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [14 avril 2021](#)